

COMMUNE DE BEON

CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2015 à 19 h

COMPTE RENDU

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le sept décembre deux mille quinze à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de **Monsieur Claude GRUET**.

ETAIENT PRESENTS : Mme Régine PASQUIER, Mme Lucette GATEAU, M. Patrick ROY, Mme Stéphanie MARTIN, M. Albert PRADIER, Mme Marie-Claude ALAIN, Mme Valérie JOSSELIN, Mme Aurélie VALLOT, M. Denis STEINVILLE, M. Jérôme THOMAS, M. Francis MISSAULT, M. Didier SASSIAT, M. Claude BORELLO.

Absent représenté : Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Valérie JOSSELIN

Le quorum est atteint, le conseil adopte par douze voix pour et deux abstentions le compte rendu de la séance du 12 octobre 2015, puis délibère sur les questions suivantes :

DELIBERATIONS :

↳ **Renouvellement des baux communaux**

Les terres communales sont louées respectivement à M. Thierry STAELENS, M. Didier SASSIAT et au GAEC du Lavoir.

Les baux expirent au 31 décembre prochain et doivent être reconduits pour une période de 9 années à partir du 1^{er} janvier 2016 (total des surfaces louées : 15 ha 36 a pour 1 306 € de recettes)

Adoptée à l'unanimité

↳ **Modification du règlement des eaux de la commune**

La commission « eau » a souhaité revoir le règlement des eaux de la commune et créer quatre nouveaux tarifs.

Le règlement actuel a été modifié. Ce nouveau règlement viendra remplacer celui en date du 30 juin 2014.

Les quatre nouveaux tarifs sont :

- Fourniture d'un compteur (inexistant) : 100 €
- Frais de déplacement de la régie en cas de non-réponse pour la relève du compteur : 50 €
- Frais de déplacement de la régie pour fermeture d'un abonnement : 50 €
- Frais de déplacement de la régie pour ouverture d'un abonnement : 50 €

Ce nouveau règlement est à la disposition des administrés pour lecture en mairie ou sur le site internet de la commune.

Celui-ci ayant été revu dans sa globalité, il est plus substantiel qu'auparavant. Dans un souci de respect de l'environnement d'une part, et par souci d'économie d'autre part, la commune fait le choix de la non-impression de ce document.

Adoptée à l'unanimité

↳ **Projet TIPI (Titres Payables Par Internet)**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la direction générale des finances publiques met en œuvre un traitement informatisé dénommé « TIPI » (Titres Payables par Internet) dont l'objet est la gestion du paiement par internet.

Le présent traitement dispose d'un serveur de télépaiement par carte bancaire pour assurer le paiement par carte bancaire des créances des collectivités territoriales et leurs établissements publics locaux.

La mise en place de ce traitement informatique devrait permettre aux usagers de payer en ligne, via internet :

- Les factures d'eau
- L'accueil périscolaire (garderie du matin)
- La cantine

Après débat, ce projet a été adopté par 9 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

↳ **Tarifs facture d'eau 2016**

Après débat sur l'augmentation de l'abonnement fixe, il a été décidé de reporter à la prochaine réunion le sujet sur les tarifs de la facture d'eau.

↳ **Groupement de commandes CCJ**

Il s'agit de reformuler la délibération prise à la dernière réunion de conseil et de désigner un ou une représentant(e) communal(e).

M. le Maire, Claude GRUET est désigné comme représentant communal.

A noter, que les commissions Travaux, Affaires scolaires et Eau devront identifier les besoins de la commune pour constituer les dossiers de consultation après des inventaires précis (caractéristiques, références, quantités ...) en respectant le calendrier fourni par la CCJ.

Adoptée à l'unanimité

↳ **Groupement de commandes de gobelets réutilisables (Syndicat mixte d'étude pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du centre yonne)**

Il est décidé de ne pas adhérer à ce groupement de commandes

Adoptée à l'unanimité

↳ **Evaluation professionnelle (choix des critères permettant d'apprécier la valeur professionnelle des agents évalués)**

L'instauration de l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation, a été décidée. Un tableau détaillant les critères à partir desquels la valeur professionnelle de chaque agent sera appréciée a été arrêté. *A noter que le comité technique du centre de gestion a validé ce tableau le 17 novembre dernier et que M. THOMAS insiste sur la nécessité d'impliquer la commission du personnel pour ces évaluations.*

Adoptée à l'unanimité

Informations et décisions:

↳ **Info CCJ :**

1/ Environnement : Les containers à verres vont être remplacés (sur une période de 4 années pour l'ensemble des communes) pour permettre aux handicapés d'y

accéder. Les containers seront en métal habillé bois avec trois trous.

2/ Voirie : Compte tenu d'un dépassement de budget sur 2015, il est prévu de revoir que la rue « de Larrey » sur Vaugenêts pour 2016.

3/PLUI : L'appel d'offre pour le bureau d'étude va être lancé. Des comités de pilotage ont été créés. BEON fera partie du groupe de travail regroupant Chamvres, Paroy-sur-Tholon et Champlay. L'objectif est d'une réunion par mois.

↳ Syndicat d'Electrification :

Suite à la dernière réunion, le délégué au Syndicat, Claude BORELLO rapporte qu'à priori les communes ne sont pas satisfaites du fonctionnement du Syndicat, ni des travaux effectués par son intermédiaire.

M. le Maire rappelle que la commune est toujours en contrat avec TPIL pour l'entretien de l'éclairage public, jusqu'à fin 2016.

↳ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

La maison individuelle du CCAS sera libre à la location au 1^{er} février 2016. Il s'agit d'un beau F4. Le loyer est arrêté à 605,50 € sans les charges. L'offre sera annoncée dans le prochain bulletin municipal et mise en ligne sur le site de la commune.

Renseignements auprès de Valérie, à la mairie.

↳ Analyses d'eau

Prélèvement du 26 octobre 2015 au local des pompes à Saint Romain :

- Nitrates 28,2 mg/l
- Atrazine : <0,02 µg/l
- Atrazine déséthyl : <0,036 µg/l

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

↳ Info travaux communaux :

La pose des miroirs a été récemment effectuée et les radars pédagogiques devraient arriver semaine 51.

INTERVENTION du PUBLIC

- Mme BOISSIN

- Sur le sujet des fusions de communes, une information circule sur le fait que la commune de BEON se regrouperait avec la commune de la Celle St-Cyr, l'information est-elle fondée ? et il semblerait que la commune de Chamvres fusionne avec la commune de Paroy-sur-Tholon ? *Réponse : NON pour le moment il s'agit juste d'une réflexion et à notre connaissance il en est de même pour la commune de Chamvres.*
- Le chauffage à l'Eglise ne fonctionne pas. Une messe a lieu demain matin pour un décès et cela n'est pas agréable de rester dans le froid. Une messe aura lieu également dimanche. *Réponse : effectivement il y a un problème avec les bouteilles de gaz à l'extérieur. La commune dispose de 2 radiants qui pourraient être installés devant les premiers bancs.*
- Fibre optique : la CCJ avait annoncé que la fibre optique serait installée sur la commune, quand est-il aujourd'hui ? *Réponse : le sujet est à l'ordre du jour du prochain conseil des maires, pas d'information pour le moment.*

- M. GOMEZ

- Je reviens sur le sujet des fusions de communes, à terme le Préfet peut-il obliger un regroupement *Réponse : oui effectivement*

- M. ROTTIER

- Les administrés de Béon ont été privés de réseau SFR pendant plusieurs jours et n'ont pas été prévenus *Réponse : oui effectivement, néanmoins des SMS d'informations ont été envoyés par SFR sur les mobiles avant le dérangement, et malheureusement la commune ne peut intervenir sur ce genre de problème.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 20 h 50.